

Collectif Citoyen pour l'Agro-Ecologie

DECLARATION / MEMORANDUM

Depuis des millénaires, la sécurité et la souveraineté alimentaires ont été assurées par de braves communautés locales dont l'expertise en matière de production et de reproduction semencière s'est confirmée au fil des saisons et des générations.

Gardiens des savoirs et du patrimoine génétique endogène, ces communautés locales ont entretenu un système de production garantissant, de façon plus que durable, l'indépendance des populations d'Afrique en matière d'alimentation, de santé... tout en maintenant une biodiversité saine et luxuriante.

Malheureusement, depuis plus d'une décennie, ce système traditionnel de production est attaqué par prévaricateurs, des prédateurs et des vampires de ressources naturelles qui imposent de façon frauduleuse des modes de productions très dépendantes et nuisibles à la biodiversité ainsi qu'à la santé humaine.

Ces mercenaires de l'agriculture, à travers des discours faussement humanistes, bercent le monde d'illusions et de chimères, en proposant des technologies soi-disant pour augmenter la production, annihiler les ravageurs et stopper la faim dans le monde.

Dans les faits, il s'agit d'exposer l'humanité entière à une aliénation alimentaire et économique via la privatisation à échelle industrielle du vivant. Ne s'agit-il pas là en fin de compte d'une recolonisation de l'Afrique et d'une tentative de colonisation du monde à travers la mainmise des multinationales sur ressources naturelles de la planète ?

La biotechnologie criminelle incarnée par les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) dont on vante aujourd'hui les mérites, a pour géniteur principal MONSANTO, multinationale tristement célèbre qui n'a d'égards que pour ses intérêts mesquins et égoïstes et dont le seul but est de générer des profits dans un monde ultra capitaliste.

Selon les scientifiques, un Organisme Génétiquement Modifié (OGM) est «*un micro-organisme, une plante ou un animal dont le patrimoine génétique a été modifié par génie génétique pour lui attribuer des caractéristiques qu'il ne possède pas du tout ou améliorer ce qu'il possède déjà* ».

Pour nous, « les OGM sont des produits obtenus à partir de la manipulation des gènes c'est à dire l'essence même de la vie. Ce sont des produits artificiels qui n'auraient jamais pu exister si l'homme ne les avaient pas créés ».

Il est donc clair que dans tous les cas, un OGM est un organisme vivant dont on a « bricolé » le caractère pour en faire une arme non maitrisable.

L'Afrique est victime de son immense potentiel génétique et ce d'autant plus qu'elle attise la convoitise de « **profiteurs** » et de « **bricoleurs** » de tout acabit dont MONSANTO qui voit en elle un réservoir libre de ressources.

Par conséquent, nos Etats africains subissent une pression de plus en plus forte de multinationales « **falsificateurs** » qui imposent les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) dans les pratiques agricoles et alimentaires du continent, sous le prétexte fallacieux de contribuer à la rupture du cercle vicieux de la faim.

Que de mensonges éhontés !

Actuellement, en Afrique de l'Ouest, en particulier, de nombreuses initiatives sont en cours visant toutes la promotion des OGM ou la création de cadres réglementaires propices à la vulgarisation des cultures transgéniques. Elles sont presque toutes financées par l'USAID avec le soutien de la Banque Mondiale et des fondations américaines. Toute cette orchestration et manipulation n'est possible que sous l'influence et le lobbying de MONSANTO et compagnies avec l'association Burkina Biotech qui collabore étroitement avec l'agence américaine ISAAA (International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications) qui promeut les OGM.

Pendant ce temps, les pays dits développés qui mettent au point les OGM redoutent eux-mêmes les risques environnementaux et sanitaires au regard de la précipitation avec laquelle les nouvelles technologies agroalimentaires sont généralisées. Or, ces pays sont beaucoup mieux outillés que les nôtres pour faire face à un accident écologique et une menace sanitaire d'envergure.

C'est pourquoi, il est particulièrement préoccupant que ces nombreuses initiatives soient prises par des acteurs tous extérieurs au continent, dans le

but de lui imposer de l'extérieur, ce qu'elles ont convenu d'appeler la « révolution génétique », mais qui s'avèrent en réalité de véritables agressions contre les communautés de l'Afrique de l'Ouest en particulier et l'humanité dans son ensemble.

C'est dans ce contexte que le Burkina Faso, comme par enchantement, et à la surprise générale, s'est discrètement et secrètement lancé dans la culture des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM), en l'occurrence le coton Bt.

En effet, les premiers essais de coton OGM ont démarré au Burkina Faso en 2001, en violation flagrante de la convention sur la diversité biologique de 1992 et du protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Ces traités internationaux stipulent que les pays concernés doivent se munir d'un cadre législatif et prendre les plus grandes précautions avant de commencer la culture d'OGM. En outre, les signataires devraient s'engager à informer la population des risques et à ne prendre aucune décision sans une large concertation publique.

Depuis cette violation de la souveraineté du peuple Burkinabè, MONSANTO utilise ce pays comme un Cheval de Troie pour essaimer les OGM en Afrique de l'Ouest.

Officiellement, c'est à l'atelier sur la biosécurité à Ouagadougou en 2003 que nos autorités ont osé parler des OGM. Et c'est bien très tardivement que le Burkina Faso s'est mis en règle, faisant ratifier par le Parlement, en avril 2006, le régime de sécurité en biotechnologie. Ensuite, cette loi a été abrogée et remplacée par la **Loi N°64-2012/AN du 20/12/2012 portant régime de sécurité en biotechnologie.**

Déjà des parcelles expérimentales étaient mises en place dans les stations de Farakoba (Bobo-Dioulasso) et de Kouaré (Fada N'Gourma). Les premières distributions importantes de semences de coton OGM, dit coton BT, ont eu lieu en 2008. A cet effet, 8500 hectares sont alorsensemencés. Aujourd'hui, 70 % du coton Burkinabè est OGM. Mais dans les projets de MONSANTO, le coton OGM, appelé coton BT, n'est qu'une étape dans sa stratégie d'inondation de l'Afrique par ces produits toxiques appelés OGM.

Pour qui se souvient, en début du mois de janvier 2015, alors que la firme et ses complices ne peuvent que constater le mécontentement des cotonculteurs burkinabè face au coton BT (promesse non tenue de rendement, non résistance aux insectes, semence très chère, ...), Monsanto

après avoir reconnu l'échec du coton BT Bolgard I, présente ses excuses aux autorités Burkinabè et se veut rassurant en annonçant l'introduction d'un gène supplémentaire qui permettra au cotonnier de supporter une bonne dose d'herbicide fulgurant : **le glyphosate**.

Pourtant ce poison, désherbant le plus vendu dans le monde et présent dans le fameux **Roundup**, produit phare de Monsanto, vient d'être classé cancérigène « *probable* » ou « *possible* » par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Nous rappelons au passage que la première huile de consommation humaine au Burkina est l'huile de coton produite nationalement, donc en majorité OGM. Sur l'étiquette de ces bidons, le consommateur n'est pas informé qu'elle est produite avec du coton OGM.

Comment le Burkina Faso en est-il venu à travailler avec une entreprise tristement célèbre pour son herbicide Roundup et son « **agent orange** » ?

Après le coton, le maïs, le sorgho nommé « Bio fortifié », le niébé, la patate douce, le mil sont également dans le collimateur de MONSANTO. C'est une grave menace pour le Burkina Faso, sa souveraineté alimentaire, son indépendance tout court. Il s'agit là aussi d'une déstructuration planifiée des structures communautaires qui font la singularité des pays africains.

Notre pays le Burkina Faso, n'a donc pas résisté à cette agression ; bien plus, il a été le premier pays en Afrique de l'Ouest à s'engager sous le dictat de MONSANTO ; Démarche effectuée contre toutes les règles de communication participative, en l'absence d'un débat national impliquant tous les acteurs et dans un contexte d'analphabétisme des communautés locales.

Aujourd'hui force est de constater que le peuple n'est pas dupe. C'est pourquoi les populations s'inquiètent du fait que ceux qui s'arrogent la paternité de semences dites résistantes aux insecticides soient aussi les mêmes qui produisent les pesticides ainsi que les herbicides.

Elles se demandent si ces semenciers ne vont pas se comporter comme les développeurs d'antivirus informatiques qui, semble-t-il, sont également les producteurs et diffuseurs de virus, en somme, des pompiers pyromanes.

Le constat est que, nonobstant la ratification par le Burkina Faso de la convention sur la biodiversité biologique, le protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et l'adoption des lois modèles

africaines, l'une sur les droits des agriculteurs et des obtenteurs et l'autre sur la biosécurité en Afrique, le Burkina Faso a opté de renoncer à son « droit de souveraineté sur les ressources biologiques » dans la mesure où l'introduction des OGM n'a pas été faite « en connaissance de cause ».

Aussi,

Considérant que l'introduction des OGM dans notre pays pose la question centrale du contrôle politique de l'agriculture et de l'alimentation dans le contexte actuel de globalisation de l'économie ;

Considérant la nécessité d'une gestion équitable des ressources biologiques et la nécessité de la prévention liée aux risques biotechnologiques ;

Considérant que les OGM posent de sérieux problèmes environnementaux liés à l'agriculture, des problèmes d'ordre économique, politique, culturel, éthique et sanitaire tant pour les hommes que pour les animaux ;

Considérant qu'aucune décision d'importation, d'utilisation, de dissémination ou de mise en marché d'un OGM ne peut être prise sans évaluation des risques pour la santé humaine, la diversité biologique et l'environnement,

Considérant que l'imposition des OGM à l'agriculture africaine est contre les droits des communautés locales et contribue à une dépendance plus accrue des paysans et des paysannes vis-à-vis des multinationales semencières et de l'extérieur ;

Considérant que l'introduction des OGM dans notre pays entraîne des conséquences non seulement pour lui, mais aussi pour les autres pays environnants ;

Considérant que le Burkina a adhéré au principe de précaution préconisé dans le protocole de Cartagena, accord que le pays a librement ratifié ;

Considérant que la culture des OGM et les stratégies de Monsanto posent la problématique de l'endettement des communautés et de la survie de l'Agriculture familiale en Afrique et au Burkina Faso;

Considérant la non brevetabilité de la vie et les concepts chers à l'Afrique du respect et du droit à la vie,

Considérant les effets négatifs et désastreux avérés des herbicides cancérogènes comme le Roundup de MONSANTO ou le Glyphosate ;

Convaincus que les avantages économiques que MONSANTO fait miroiter à nos producteurs et aux consommateurs ne sont que de la pure propagande ;

Convaincus que la production accrue et améliorée ne signifie pas automatiquement gains accrus pour les paysans ni réduction des prix pour les consommateurs africains tant que le marché international continuera de faire le lit du capitalisme sauvage et ruineux ;

Considérant le grand risque de dépendance alimentaire vis-à-vis des pays industrialisés et de MONSANTO qui s'en serviront comme arme néocoloniale de destruction massive des peuples d'Afrique et du Burkina Faso ;

Convaincus que l'avenir de l'agriculture Burkinabè réside dans l'agro-écologie et qu'elle constitue le seul mode de production respectueux de notre environnement et de nos valeurs socio culturelles ;

Convaincus que l'indépendance et la souveraineté du Burkina passent par sa souveraineté alimentaire et ne peuvent se négocier ;

Convaincus que « consommer burkinabé » c'est affirmer son intégrité et sa dignité ;

Considérant l'échec cuisant reconnu par Monsanto et ses complices dans la culture du coton transgénique au Burkina Faso ;

Considérant que plus rien ne sera comme avant au Burkina Faso ;

Nous membres du collectif citoyen pour l'agro écologie,

- ✓ Réaffirmons notre attachement à l'indépendance totale de notre agriculture et à la souveraineté alimentaire ;
- ✓ Sommes particulièrement préoccupés par la persistance et l'entêtement de MONSANTO à poursuivre la propagation des OGM au Burkina Faso avec la complicité de l'Etat burkinabè et au détriment du peuple burkinabè ;
- ✓ Demandons l'abrogation immédiate de la loi sur la biosécurité ;

- ✓ Exigeons l'arrêt immédiat et l'annulation des contrats passés entre l'Etat burkinabè et la firme MONSANTO ;
- ✓ **Exigeons un moratoire sur l'importation, la dissémination et la production des OGM au Burkina Faso pendant au moins dix (10) ans ;**
- ✓ Demandons que les organisations de **la société civile soient associées** à toutes initiatives liées aux questions de produits transgéniques au Burkina Faso ;
- ✓ Demandons l'élaboration de politiques et de programmes d'appui à l'agro écologie, à l'agriculture familiale, à la production des semences locales et à la promotion des produits locaux ;
- ✓ Exigeons la prise de mesures juridiques rigoureuses pour la protection de notre patrimoine génétique.

Soucieux de ne pas voir se reproduire la même situation dans les autres pays de la sous - région,

- ✓ Appelons nos gouvernants au respect des engagements internationaux auxquels ils ont souscrit pour la protection de la biodiversité et la promotion de la biosécurité ;
- ✓ Invitons les organisations de producteurs et productrices, les ONG en activités, les organisations de consommateurs à la vigilance permanente pour empêcher la prise en otage de l'agriculture et des ressources biologiques africaines, et partant, la réduction des paysans et paysannes à la pauvreté et à la misère.

Ensemble, forts de la conviction qui nous anime et confiants dans la solidarité agissante chaque jour plus forte que nous tissons dans la sous-région, nous affirmons notre détermination à exiger la prise en compte des intérêts des communautés locales et à n'avoir de cesse d'agir tant que les Etats de la sous-région, soutenus par les multinationales propriétaires des OGM, tenteront de les imposer à l'agriculture africaine et de contrevenir aux droits des communautés locales.

Signataires (structures, collectifs) :

- Le **SYNTAP** (Syndicat des Travailleurs Agro-Pastoraux)
- Association **Yélémani pour la promotion de la souveraineté alimentaire**
- **Terre A Vie**
- **AUTRE TERRE** asbl
- **PASMEP** (Plate-Forme d'Actions à la Sécurisation des Ménages Pastoraux),
- **CNABio** (Conseil National de l'Agriculture Biologique),
- **SPONG** (secrétariat permanent des organisations non gouvernementales),
- Association **Napam Beogo**,
- **PNCEB** (Plateforme Nationale du Commerce Equitable du Burkina),
- **COPAGEN** (Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain)/**Point Focal Régional** (représentation régionale),
- **COPAGEN/Burkina**,
- **INADES-Formation/Burkina**,
- **FENOP** (Fédération Nationale des Organisations Paysannes),
- **CIBIOV** (Côte d'Ivoire **BIOVigilance**),
- **B.D.** (Broederlijk Delen),
- **VECO WEST AFRICA**,
- **AREJ Togo** (Association Action Réelle sur l'Environnement, l'Enfance et la Jeunesse),
- Association **Tiipaalga**
- **U.G.M.** Mali (Union des Groupements Maraîchers Naaney de Gao),
- **ARFA** (Association pour la Recherche et la Formation en Agro-écologie),
- **GIE BIOPROTECT**,
- **CULTIVONS Burkina**,
- **AGRECOL AFRIQUE** (Sénégal),
- **REFABEC** (Réseau des Femmes en Agriculture Biologique et Commerce Equitable) (Sénégal),
- **APSERN** (Association des Producteurs de la Sissili pour l'Eco Gestion des Ressources Naturelles)
- **Ferme agro-écologique Guiriko**

- Etc.

Signataires (individuels):

- Garance **Faugère**
- Hélène **DERME**
- Colin **Mousset**
- Stéphanie **Weinzierl**
- Jean Baptiste **LUQUIAU**